



Votre facture  
d'énergie  
ne vous  
laisse pas  
de glace ?



$\lambda = 0,034 \text{ W/m.K}$

JUSQU'À 26 %  
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ISOLATION EN MOINS  
D'UNE JOURNÉE

PRIMES  
DISPONIBLES\*

EXCELLENTE  
PERFORMANCE THERMIQUE

\*Les primes sont déterminées par région  
et sont consultables sur notre site internet  
[www.supafil.knaufinsulation.be](http://www.supafil.knaufinsulation.be)

La laine à insuffler SUPAFIL CAVITY WALL pour la post-isolation  
des murs creux. Plus de confort, moins d'énergie consommée.

**SUPAFIL**  
CAVITY WALL



## SUPAFIL CAVITY WALL INSUFFLE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUPPLÉMENTAIRES DANS VOTRE HABITATION

Beaucoup de maisons ont été construites à une époque où il n'était nullement question de crise énergétique. L'isolation du toit et le remplacement du simple vitrage par un vitrage à haut rendement sont les plus courantes. Mais saviez-vous que près d'un quart de la chaleur de la maison se perd au travers de murs non isolés ? Vous pouvez éviter cela en isolant les murs. L'isolation des murs creux est la plus intéressante des solutions disponibles.

Avec SUPAFIL CAVITY WALL, Knauf Insulation vous offre un produit de pointe pour isoler de façon optimale les murs creux existants, ainsi que ceux des nouvelles nouvelles constructions. Cette laine de verre de qualité supérieure est **rapide à mettre en œuvre**, elle n'exige **pas de travaux de démolition** et elle assure **le plus haut rendement d'isolation**. Ainsi, désormais, vous ne perdrez plus de chaleur par les murs.



JUSQU'À 26 %  
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



ISOLATION EN MOINS  
D'UNE JOURNÉE



PRIMES  
DISPONIBLES\*



EXCELLENTE  
PERFORMANCE THERMIQUE

$\lambda_0 = 0,034 \text{ W/mK}$

\*Les primes sont déterminées par région  
et sont consultables sur notre site internet  
[www.supafil.knaufinsulation.be](http://www.supafil.knaufinsulation.be)

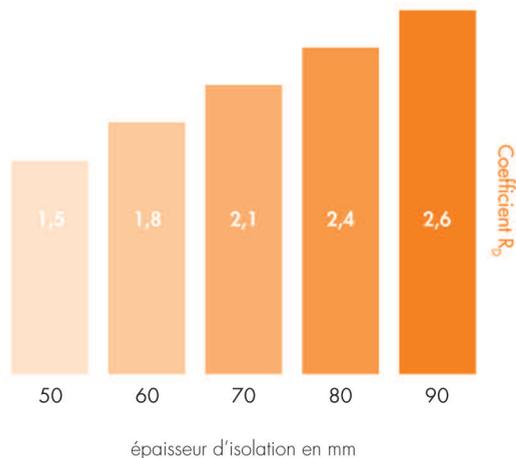


## AMÉLIORER LE CONFORT ET DIMINUER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

SUPAFIL CAVITY WALL est une **laine incombustible ultra-isolante**, composée à 80 % de verre recyclé. SUPAFIL CAVITY WALL est spécifiquement produite pour la post-isolation des murs creux. Le produit permet une mise en oeuvre simple et rapide par un installateur SEI agréé. SUPAFIL CAVITY WALL assure un remplissage et une répartition optimaux dans le mur creux **sans pénétration d'humidité ni risque de tassement**. Ainsi, le froid et le bruit restent à l'extérieur et la chaleur à l'intérieur. En outre, SUPAFIL CAVITY WALL contribue à la réalisation d'un climat intérieur sain et donc très confortable. Bref, SUPAFIL CAVITY WALL ne vous offre rien d'autre que du confort et une réduction de votre facture d'énergie.

### Coefficient d'isolation

La SUPAFIL CAVITY WALL possède un excellent coefficient d'isolation ( $\lambda_D = 0,034 \text{ W/m.K}$ ). Le coefficient  $R_D$  indique le pouvoir d'isolation thermique d'une couche de matériau. Plus la valeur  $R_D$  est élevée, plus la qualité de l'isolation est élevée. SUPAFIL CAVITY WALL correspond aux directives d'installation les plus exigeantes. En Belgique, le produit SUPAFIL CAVITY WALL dispose d'un agrément technique officiel pour la post-isolation des murs creux.



## MISE EN ŒUVRE RAPIDE PAR UN SPÉCIALISTE AGRÉÉ



Le produit SUPAFIL CAVITY WALL est facile et rapide à mettre en œuvre, et ne laisse pas de saleté. Toutefois, la post-isolation des murs creux est un travail spécialisé qui doit se faire par un professionnel agréé. Celui-ci veillera à une parfaite répartition du SUPAFIL CAVITY WALL, pour garantir un rendement maximal.



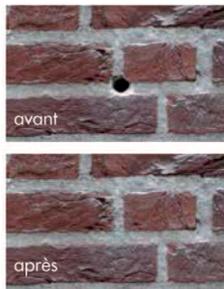
On examine d'abord si les murs creux conviennent à l'isolation avec une laine à insuffler. Les façades endommagées doivent d'abord être réparées.



L'installateur SEI agréé choisit l'embout adéquat et fore des trous aux jointures dans le mur suivant un schéma de forage spécifique.



La SUPAFIL CAVITY WALL est insufflée via les orifices dans les murs creux du bas vers le haut.



Enfin, les trous forés seront rebouchés avec un ciment de sorte que l'aspect de la façade reste inchangé.

## Les avantages du SUPAFIL CAVITY WALL, l'isolant du futur :

- Rentabilisation rapide grâce aux économies d'énergie et de coûts
- Coefficient d'isolation constant garanti pour toute la vie de l'habitation
- Isolation des murs creux en une journée au maximum
- Pas de travaux de démolition, la façade reste intacte
- Matériau isolant durable, recyclable à 100%
- L'isolation préserve la chaleur en hiver et la fraîcheur en été
- Résistance au feu, Euroclass A1 (incombustible)
- Hydrofuge, tant de l'intérieur que vers l'extérieur
- Aucun risque de développement de moisissures et de bactéries
- Tant pour les rénovations que les constructions neuves
- Remplissage optimal du mur creux, sans risque de tassement

## RÉCUPÉRER PLUS RAPIDEMENT VOTRE INVESTISSEMENT AVEC UNE PRIME ATTRAYANTE

L'isolation reste la meilleure façon de réduire vos coûts d'énergie. Certains investissements, telle la pose d'une nouvelle chaudière, ont peu de sens si votre habitation n'est pas correctement isolée. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics encouragent l'isolation par des primes intéressantes.

Vous trouverez un aperçu sur [www.energie.wallonie.be](http://www.energie.wallonie.be) pour la Région Wallonne ou sur [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) si vous habitez dans la région de Bruxelles-Capitale.



[www.supafil.knaufinsulation.be](http://www.supafil.knaufinsulation.be)

Votre installateur SEI agréé :



Afin de garantir la qualité du travail réalisé, seuls les installateurs agréés et titulaires du certificat ATG peuvent post-isoler les murs creux. C'est la seule façon de pouvoir prétendre aux primes (augmentées). Vous reconnaissez les installateurs agréés Supafil au logo ci-dessus.

**CE**  
EN 14064-1-S1-WS-MU1

Cette brochure est destinée à l'information de notre clientèle. Elle annule toutes les précédentes. Les données correspondent à l'état le plus récent de nos connaissances, mais ne sauraient en aucune façon engager notre responsabilité. Tous droits réservés. Les modifications et reprises de matériel photographique, en tout ou partie, nécessitent toujours l'autorisation expresse de Knauf Insulation.